

# GRAND CONSEIL

Question Pierre Mauron et Laurent Thévoz

2014-CE-249

Prise de position des conseillers d'Etat dans le cadre de campagnes de votation

CHA/DIAF/DFIN

11.11.2014

---

Situation générale : lors de la campagne concernant la votation fédérale du 30 novembre prochain, le Conseil d'Etat n'a pas pris position sur l'initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » mais a laissé ses membres libres de position.

Le Directeur des finances du canton a pris publiquement position en s'opposant à l'initiative, dans le cadre de la Conférence latine des directeurs des finances, le lundi 3 novembre dernier, à Berne. A ce titre, il ne s'engage plus à titre personnel mais relaie la position du canton.

De ce fait, le citoyen fribourgeois était amené à penser que le Conseil d'Etat était défavorable à cette initiative. Qu'un tel amalgame soit créé par un conseiller d'Etat est regrettable et inacceptable. Cette conférence, réunie à cette occasion, nous donne la désagréable impression que cette institution a été instrumentalisée par le PLR à des fins de propagande, au vu notamment de l'engagement du ministre vaudois des finances, le PLR Pascal Broulis.

Relayant les soucis du comité fribourgeois interpartis « Oui à l'abolition des forfaits fiscaux », nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la pratique habituelle du Conseil d'Etat et quelle latitude ce dernier laisse-t-il à ses membres lors de campagnes liées à des votations fédérales, tout particulièrement lorsqu'il ne prend pas position ?
- Les membres du Conseil d'Etat ont-ils l'autorisation d'engager la position du canton dans une conférence institutionnelle alors que celui-ci n'a pas pris position ?
- Si le Conseil d'Etat ne prend pas position sur un objet en votation fédérale, quelles consignes seront données à ses membres afin d'éviter de faire croire à la population qu'un conseiller d'Etat s'exprime au nom du canton ?

(Sig.) Pierre Mauron et Laurent Thévoz, députés